

Conseils des quartiers La Bergère, La Chesnaie et Centre-Ville 18 mars 2024 Compte rendu

Les conseils des trois quartiers ont été regroupés pour cette séance

Ordre du jour

- Retour sur l'épisode neigeux du 18 janvier
- Chenilles processionnaires : prévention et traitement
- Suivi des points évoqués lors des précédents conseils
- Informations diverses et rendez-vous à venir
- Libre parole

Le support joint en annexe expose le détail des dossiers présentés oralement.

Retour sur l'épisode neigeux du 18 janvier

M. Seigné revient sur cet épisode météorologique exceptionnel, ses circonstances ainsi que les interventions réalisées par les équipes des services techniques communaux et intercommunaux. Il fait un retour d'expérience et indique les pistes d'amélioration qui ont été repérées.

Remarques des habitants :

- Dans une ville comme Beauchamp, il est de la responsabilité des résidents de respecter les appels à limiter les déplacements non indispensables et de veiller à équiper les automobiles de pneus adaptés aux conditions hivernales.
- Si le dégagement des trottoirs est de la responsabilité des propriétaires riverains, les services municipaux doivent veiller au dégagement des trottoirs des propriétés inoccupées visées par un projet de construction (centre-ville, îlot Triangle...)

Chenilles processionnaires : prévention et traitement

Le nombre de chenilles processionnaires est en augmentation chaque année. Après une présentation des deux variétés repérées à Beauchamp (chenilles du pin et du chêne), on expose les méthodes employées par les services municipaux pour traiter les arbres de l'espace public : actions préventives (aspersion au bacille de Thuringe, pièges à phéromones) et curatives (échenillage, cerclage).

Il est rappelé que comme pour toute autre infestation de nuisibles (frelons, guêpes...) il appartient aux occupants de traiter les arbres situés dans leur propriété. Il est recommandé pour cela de faire appel à des professionnels.

Remarques des habitants :

- Ces chenilles ne sont pas une espèce invasive : elles sont présentes depuis longtemps sur le pourtour méditerranéen, mais le réchauffement climatique leur permet d'agrandir leur aire de diffusion toujours plus vers le nord.
- Il semblerait que ces chenilles s'installent également dans les cèdres.
- Il est souligné l'aide que peuvent apporter les mésanges qui consomment plusieurs centaines d'individus par jour. Il est fortement recommandé d'installer des nichoirs pour favoriser leur présence en période de nidification.
- Le bacille de Thuringe n'est pas un phytosanitaire et peut être utilisé en agriculture biologique. Il est par contre nocif pour tous les papillons sans distinction.

Suivi des points évoqués lors des précédents conseils

M. Seigné fait état des actions réalisées pour répondre aux remarques lors des précédents conseils. (Voir le détail dans le support de présentation joint)

Remarques et souhaits des habitants :

- Marquage d'un passage piéton à l'intersection de l'avenue de la Concorde et de la chaussée Jules César, à hauteur du stop
- Le marquage de l'allée des Troènes serait à reprendre. On souhaiterait que les dispositifs incitant à réduire la vitesse sur ce tronçon soient renforcés.
- On renouvelle la demande de refaire le marquage des trottoirs (bandes jaunes) à l'intersection de l'av. Gambetta et de la chaussée Jules César.

Informations diverses et rendez-vous à venir

M. Planche complète les informations figurant sur le support en indiquant que :

- Un rucher sera bientôt installé dans le bois Barrachin. Ce rucher a fait l'objet d'une subvention de la part de la Région Île-de-France.
- Le dépôt des idées dans le cadre du budget participatif 2024 est ouvert jusqu'au 22 avril
- Un projet d'installation de poubelles publiques double flux est en cours d'étude en partenariat avec Tri-Action et Citeo.

Parole aux habitants

- Des riverains se plaignent de la qualité des trottoirs du chemin de la Butte de la Bergère qui par endroits ne sont pas stabilisés et dont le revêtement tend à se déliter lorsque des véhicules empiètent ou se garent dessus. Le phénomène est d'autant plus prégnant en cas de pluies fortes ou persistantes.
 - o Les services vont se rendre sur place avec le prestataire pour faire le point et voir ce qui pourrait être fait pour améliorer les choses.
- Pourquoi n'est-il pas organisé cette année de cérémonie en hommage aux victimes de la déportation ?
 - o La cérémonie n'a effectivement pas été inscrite à l'agenda. Mme le Maire sera interrogée pour en connaître la raison.

- Des résidents de la résidence Fontaine 2, 131 chaussée Jules César, indiquent des problèmes sur l'éclairage extérieur : leur syndic les renvoie sur la mairie, mais celle-ci répond que cela relève de la copropriété et non de l'espace public.
 - o Les élus confirment que cet espace relève de la copropriété, en soulignant que la délimitation des propriétés est particulièrement complexe à cet endroit. Les habitants s'étonnent car les espaces verts sont entretenus par les services de la ville ? Les élus vont demander confirmation et la raison de cet entretien qui lui aussi relève normalement de la copropriété.
 - o Le syndic serait Ker Gestion à Taverny. La Ville va essayer de prendre attache avec lui pour clarifier la situation.
- Des bouteilles vides de boissons alcoolisées et des allées-venues nocturnes ont été relevées au niveau du chemin de la Cité du Nord. Des trafics sont soupçonnés. Il est demandé à être vigilant à ce sujet, d'autant qu'une maison à proximité est actuellement inoccupée en raison de sa mise en vente.